



Mes conditions de travail

Saisir le CHSCT

Vous vous retrouvez face à une situation qui vous met en difficulté et questionne vos conditions de travail ? Il est possible de saisir le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Santé et des Conditions de Travail). Il pourra agir pour faire évoluer la situation dans laquelle vous vous trouvez.

Comment saisir le CHSCT ?

- 1- Connectez-vous sur votre portail **Arena**.
- 2- Rendez-vous dans la section « **intranet, Référentiel et Outils** ».
- 3- Dans « Autres Outils », cliquez sur le lien « **Registres santé sécurité** ».
- 4- Reconnaissez avoir pris connaissance de l'avertissement qui s'affiche.
- 5- Cliquez sur « **Ajouter une déclaration** ».
- 6- Choisissez le bon registre (registre bleu).
- 7- Tapez votre déclaration et **enregistrez-la**.
- 8- **Informez le SE-Unsa**.

se-unsa.org